



PRÉFET DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

**Le Préfet de la région Centre-Val de Loire  
Chevalier de la Légion d'honneur,  
Officier dans l'Ordre National du Mérite**

Arrêté n°                      du  
portant révision, à l'échelle de la région Centre-Val de Loire, de la carte des zones réglementaires en matière de géothermie de minime importance.

- VU** le code de l'environnement et notamment son article L. 120-1 ;
- VU** le code minier et notamment ses articles L. 112-1, L. 112-3, L. 161-1 et L. 161-2 ;
- VU** le décret n° 2006-649 du 2 juin 2006 modifié relatif aux travaux miniers, aux travaux de stockage souterrain et à la police des mines et des stockages souterrains, notamment son article 22-6 ;
- VU** l'arrêté du 25 juin 2015 relatif à la carte des zones en matière de géothermie de minime importance ;
- VU** l'étude portée conjointement par le conseil régional, l'État-ADEME et le BRGM, réalisée en application du guide méthodologique prévu par l'arrêté du 25 juin 2015 ;
- VU** l'avis favorable du comité de bassin Loire Bretagne pris par délibération du 26 avril 2018 ;
- VU** l'avis du comité de bassin Seine Normandie du ..... 2018 ;
- VU** les observations formulées lors de la consultation publique réalisée du...au ... juillet 2018, en application de l'article L. 120-1 du code de l'environnement ;
- SUR** proposition de la Secrétaire Générale pour les affaires régionales ;

## **ARRÊTE**

### **Article 1**

La carte nationale des zones relatives à la géothermie de minime importance est révisée à l'échelle de la région Centre-Val de Loire telle qu'annexée au présent arrêté.

### **Article 2**

La carte ainsi révisée entre en vigueur dès la publication du présent arrêté.  
Elle est mise à disposition du public par voie électronique sous :

### **Article 3**

- La secrétaire générale pour les affaires régionales,
- Le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) en charge des mines,

sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de veiller à l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'État en région Centre-Val de Loire

Fait à Orléans,  
Le Préfet de la région Centre-Val de Loire,